

FORMULAIRE DE COMPTE-RENDU OFFICIEL

DATE DE LA CONCERTATION	Lundi, 21 Juin 2021 11:14 GMT +00:00
TITRE DE LA CONCERTATION	Contraintes et défis des systèmes alimentaires en Mauritanie
COORDONNATEUR	Abass SYLLA, DG des Politiques et stratégies de développement/ MAEPS
PAGE DE LA CONCERTATION	https://summitdialogues.org/fr/dialogue/41456/
TYPE DE CONCERTATION	État membre
CIBLE GÉOGRAPHIQUE	Mauritanie

Les résultats de la Concertation pour le Sommet sur les systèmes alimentaires seront utiles pour développer la voie vers des systèmes alimentaires durables là où elles ont lieu. Ils constitueront une contribution précieuse aux voies nationales et intéresseront également les différents groupes de travail qui préparent le Sommet : les pistes d'action, les groupes scientifiques et les Champions, mais aussi les autres Concertations.

1. PARTICIPATION

NOMBRE DE PARTICIPANTS TOTAL

65

PARTICIPATION PAR TRANCHE D'ÂGE

0-18

19-30

31-50

51-65

66-80

80+

PARTICIPATION PAR SEXE

52 Homme

13 Femme

Je préfère ne pas répondre / autre

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE SECTEUR

agriculture/cultures
Pêche et aquaculture
Élevage
Agroforesterie
Environnement et écologie
Commerce

Éducation
Communication
Transformation des aliments
Commerce alimentaire, marchés
Industrie alimentaire
Services financiers

Soins de santé
nutrition
Gouvernement national ou local
Utilitaires
Industrie
Autre

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE GROUPE DE PARTIES PRENANTES

Petite / moyenne entreprise / artisan
Grande entreprise nationale
Société multinationale
Petit exploitant
Exploitant moyen
Grand exploitant
Organisation non gouvernementale locale
Organisation non gouvernementale internationale
Peuple autochtone
Science et université

Travailleurs et syndicats
Membre du Parlement
Autorités locales
Gouvernement et institution nationale
Communauté économique régionale
Nations Unies
Institution financière internationale
Fondation privée / Partenariat / Alliance
Groupe de consommateurs
Autre

2. PRINCIPES D'ENGAGEMENT

COMMENT AVEZ-VOUS ORGANISÉ LA CONCERTATION DE FAÇON À INTÉGRER, RENFORCER ET AMÉLIORER LES PRINCIPES?

Par une démarche participative, les participants aux réunions de concertation ont essayé de trouver des réponses aux questions fondamentales, dont notamment : Comment améliorer l'état des systèmes alimentaires en Mauritanie et réduire la part des importations de denrées ? Comment promouvoir les technologies agricoles plus modernes numériques et mécaniques ? Quelles options pour renforcer la compétitivité des produits Mauritaniens ? Comment gérer durablement les systèmes alimentaires existants ; Quels systèmes alimentaires basés sur la biodiversité ? Les concertations ont reflété les principes d'action du sommet sur les systèmes alimentaires car elles ont été pleinement participatives et orientées vers la recherche des synergies possibles et à développer entre les secteurs de productions alimentaires pour une meilleure complémentarité et une meilleure efficacité. Les discussions ont pris en considération les savoirs locaux en rapport avec les thématiques traitées portant sur l'agriculture, la pêche, l'élevage et les produits forestiers non ligneux (techniques paysannes locales à améliorer, produits traditionnels, etc.), en prenant en considération les avis d'ingénieurs et d'experts (délégués régionaux de l'agriculture et de l'élevage, cadres des départements concernés).

COMMENT AVEZ-VOUS FAIT EN SORTE QUE VOTRE CONCERTATION REFLÈTE DES ASPECTS SPÉCIFIQUES DES PRINCIPES ?

A chaque fois, le diagnostic de la situation a fait ressortir des contraintes/ lacunes et les échanges entre les intervenants (petits producteurs, structures d'encadrement, administrations, partenaires) ont permis de dégager des approches de solutions sous forme de recommandations à mettre en œuvre pour le renforcement des systèmes alimentaires à l'horizon 2030.

AVEZ-VOUS DES CONSEILS À DONNER AUX AUTRES COORDONNATEURS DE CONCERTATIONS SUR L'ÉVALUATION DES PRINCIPES D'ENGAGEMENT ?

Oui, le défi de l'organisation a été le plus difficile à surmonter. Il faudra nécessairement l'envisager à temps. La diversité des opinions est telle qu'il est nécessaire de disposer de facilitateurs impliqués suffisamment à temps pour donner de meilleurs résultats. La documentation du Sommet est bien faite mais encore faut-il la partager à grande échelle pour une meilleure implication des acteurs.

3. MÉTHODE

Les résultats d'une Concertation sont influencés par la méthode utilisée.

AVEZ-VOUS UTILISÉ LA MÉTHODE RECOMMANDÉE DANS LE MANUEL DE RÉFÉRENCE DES COORDONNATEURS ?

Oui

Non

THÈMES ET RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

POINT D'INTÉRÊT MAJEUR

Nous avons choisi d'étudier la situation des systèmes alimentaires nationaux dans leur ensemble à travers les cinq pistes proposées.

Groupe1 : Garantir l'accès de tous à des aliments sains et nutritifs et favoriser des modes de consommation durable
A chaque fois, un diagnostic de la situation au niveau des différents domaines, les suggestions et les divergences ont été abordés. Ces points sont discutés au niveau institutionnel, l'accessibilité et la durabilité.

Groupe 2 : Stimuler la productivité, le respect de la nature et la promotion de la petite agriculture

L'objet de la concertation peut être présenté comme suit :

Discuter les défis et les enjeux :

Quels systèmes de sécurité alimentaire en Mauritanie et la dépendance à l'importation ;

- Comment promouvoir les technologies agricoles plus modernes en Mauritanie ;

- Quelles options pour renforcer la compétitivité des produits mauritaniens, comment gérer durablement les systèmes alimentaires existants ; quels systèmes alimentaires basés sur la biodiversité).

Partager des expériences réussies :

Proposer des actions et identifier les étapes pour une transformation.

Les discussions ont porté sur l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'aquaculture, et les produits forestiers non ligneux à vocation alimentaires. Un bilan de situation par secteur a été établi et des recommandations dégagées pour une meilleure efficacité alimentaires.

L'agriculture doit être promue à travers l'appui et l'encadrement des paysans. L'élevage doit aller vers la valorisation du lait et ses dérivés à travers des systèmes plus sédentaires, un effort visant les races plus productives, l'appui à l'industrialisation. Le secteur des pêches doit être plus efficace par le renforcement des réseaux de distribution, l'appui à la chaîne du froid et la protection des espèces les plus visées par la consommation locale. L'aviculture doit être promue à travers des projets ciblés dans les centres urbains et des études de caractérisation des produits alimentaires issus des PNFL conduites pour identifier les zones cibles et les possibilités de valorisation.

Groupe3 : Renforcer la résilience face aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

Les participants après des échanges préliminaires ont décidé d'organiser leur concertation sur la question de la résilience communautaire autour des axes suivants :

1. Risques majeurs

2. Les dispositifs de prévention et d'alerte précoce et les réponses aux chocs

3. Les filets sociaux en réponse aux chocs et protection sociale

4. Stratégies et programmes intégrés d'appui à la résilience communautaire

On peut globalement retenir que les concertations nationales ont constitué une opportunité pour tous les acteurs de se retrouver ensemble et de discuter des questions qui sont interdépendantes (système) et pour lesquelles il est nécessaire de trouver des solutions consensuelles, tenant compte des contraintes et défis à surmonter.

Les contraintes/goulots d'étranglement:

Les contraintes qui ont été soulevées par la majorité des participants peuvent être classées et résumées comme suit :

(a) Des Contraintes liées à l'offre alimentaire : l'utilisation de techniques archaïques, du niveau faible des capacités techniques des producteurs, des difficultés d'accès à la terre et au financement (moyens de production) ;

(b) Contraintes liées à l'accessibilité aux denrées alimentaires : difficultés d'accès au marché, de hausse des prix des produits alimentaires et du faible pouvoir d'achat des ménages (Taux de pauvreté : 31% en 2014) ;

(c) Contraintes liées à la stabilité des approvisionnements en denrées alimentaires : les pertes post-production élevées (estimées à 30%) ; la faible transformation des produits agropastoraux ; le déficit en infrastructures de stockage et de conservation (faible taux d'électrification, estimé par EPCV à 36,9% des ménages en 2014) ;

(d) Contraintes liées à l'utilisation des aliments : insuffisances de l'éducation nutritionnelle dans un contexte d'analphabétisme élevé, particulièrement chez les femmes (plus de 41% des femmes âgées de plus de 10 ans ne savent ni lire ni écrire, selon le RGPH, 2013) ;

(e) Contraintes budgétaires : les ressources publiques consacrées

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ✓ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
- ✓ Droits de l'homme
- ✓ L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- ✓ Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- ✓ Compromis
- ✓ Environnement et climat

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Dans le contexte COVID-19 et pour un pays vaste comme la Mauritanie, les concertations nationales ont été difficiles à organiser dans les délais. Elles ont néanmoins démontré que les liens entre les principaux acteurs (petits agriculteurs, paysans, éleveurs, encadrement technique et décideurs politiques) constituent un élément essentiel dans l'amélioration des systèmes alimentaires. A la fin des quatre ateliers, une feuille de route consensuelle a été établie comme suit.

Trois groupes de discussions ont été composés dans le cadre de chacun des quatre ateliers. Ils ont eu à approfondir une ou plusieurs pistes. Les résultats des discussions ont été synthétisés dans la Feuille de route ci-dessous. Elle comporte les interventions à mettre en œuvre pour renforcer les systèmes alimentaires durables et qui prennent en compte toutes ses dimensions (la chaîne d'approvisionnement, l'environnement alimentaire et le comportement des consommateurs).

Constats/Justifications Solutions proposées Acteurs concernés

1. L'accès aux aliments sains et nutritifs

Contraintes liées à l'offre alimentaire : l'utilisation de techniques archaïques, du niveau faible des capacités techniques des producteurs, des difficultés d'accès à la terre et au financement. Maîtriser/Rationaliser l'utilisation de l'eau MHA/MA/PTF Impliquer les communautés dans la mise en œuvre des interventions au profit des systèmes alimentaires

MA/ME/MPEM/MIDEC

Mettre en place un système national de conseil aux producteurs qui tient compte de toute la demande de services.

MA/ME/MPEM

Actualiser les normes d'aménagement et de mise en valeur MA/MAEPSP/PTF

Viabiliser l'espace rural cultivable par la réalisation de schémas directeurs d'aménagements, le cadastrage et le remembrement des propriétés foncières. MA/MF

Promouvoir et vulgariser la mécanisation agricole MA/MAEPSP

Favoriser l'accès des petits paysans et de l'agriculture familiale aux financements et au crédit agricole.

MAEPSP/MA/ME/BCM

Contraintes liées à l'accessibilité aux denrées alimentaires : difficultés d'accès au marché, de hausse des prix des produits alimentaires et du faible pouvoir d'achat des ménages Désenclaver les lieux de production et des marchés secondaires éloignés des centres urbains ; MET/MAEPSP

Soutenir la demande de produits agricoles à travers un ciblage des ménages pauvres MAEPSP/TAZOUR

Contraintes liées à la stabilité des approvisionnements en denrées alimentaires : les pertes post-production élevées

(estimées à 30%) ; peu de transformation des produits agropastoraux ; déficit en infrastructures de stockage et de conservation Réhabiliter/construire des dispositifs de stockage, notamment pour les denrées périssables (légumes, fruits, poissons) MA/MPEM/MET

Favoriser la transformation des produits agricoles MA/MCIAT/MAEPSP

Réduire les coûts de l'énergie des stations de pompage et/ou la subventionner le gasoil destiné à l'agriculture ou rechercher des solutions alternatives MF/Ministère de l'énergie/MA

Contraintes liées à l'utilisation des aliments : insuffisances de l'éducation nutritionnelle et du cadre institutionnel Renforcer le cadre institutionnel national de gouvernance en matière de prévention et de lutte contre toutes les formes de malnutrition PM/MS

Renforcement du cadre institutionnel et réglementaire de contrôle de la qualité et de l'innocuité des aliments PM/MS

Créer et opérationnaliser une Agence Nationale de Sécurité Sanitaire des Aliments PM/MS/PTF

Tenir durablement les engagements pris en matière de lutte contre la malnutrition dans le cadre de sa participation au

Mouvement SUN PM/MS/PTF

2. Les modes de consommation durables

Contraintes liées à l'insuffisance de la production locale dans la consommation nationale de denrées alimentaires : faible productivité, pertes de produits, mauvaises habitudes de consommation Réduire les pertes post-récolte et améliorer les capacités de stockage/conservation/transformation/accès au marché des petits producteurs y compris la promotion des produits locaux MA/MET

Développer des filières locales) et renforcer le rôle d'accompagnement assuré par les services techniques

MAEPSP/MA/ME/MPEM

Assurer la promotion de la production et du consommé local MA/ME/MPEM

3. La production respectueuse de la nature

Contraintes liées au respect de l'environnement : une dimension insuffisamment prise en considération Lutter contre la

dégradation environnementale et la désertification MEDD/PTF

Promouvoir des pratiques agro-pastorales respectueuses de l'environnement et adaptées aux effets du changement

climatique MA/ME/MPEM/MEDD/PTF

Promouvoir une Gestion durable des ressources halieutiques et environnementales MPEM/MEDD/PTF

Promouvoir des mécanismes d'appui à la lutte contre les pollutions liées à l'azote toutes origines confondues

MA/ME/MPEM/MEDD/PTF

4. Les moyens de subsistance équitables

Contraintes liées aux inégalités : de genre, d'accès aux ressources et aux opportunités Développer des filets sociaux

réguliers en faveur des populations les plus vulnérables MEN/TAZOUR/CSA/PTF

Promouvoir un accès équitable aux ressources et au foncier MAEPSP/MIDEC/MA/MPEM

Lutter contre les inégalités de genre et d'accès aux ressources MASEF/MAEPSP/MA/MPEM

Renforcer les moyens d'existence des populations vulnérables TAAZOUR/CSA/PTF

5. La résilience face aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

Contraintes liées à l'insuffisance de la prise en compte des questions de résilience face aux changements climatiques et

aux crises de toute nature : ensablement, sécheresses, pénuries Etendre les zones cultivables MA/MHA/PTF

Renfo

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ✓ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
- ✓ Droits de l'homme
- ✓ L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- ✓ Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- ✓ Compromis
- ✓ Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION

1.1 Les principales actions préconisées

1. Au cours des concertations, deux aspects se dégagent des interventions : la nécessité d'entreprendre i) des réformes pour créer un cadre favorable à l'amélioration des systèmes alimentaires et ii) des mesures d'accompagnement des réformes.

1.1.1 Réformes pour créer un cadre favorable à l'amélioration des systèmes alimentaires

a) Au plan institutionnel

2. Pour être efficace, la mise en œuvre des stratégies et programmes sectoriels exige des réformes institutionnelles pour améliorer les performances des institutions. Il s'agit en particulier des structures chargées de la recherche, de la formation et de la vulgarisation/ conseil et concernent en particulier, les secteurs de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.

3. L'efficacité de la réponse nutritionnelle requiert une meilleure continuité dans les services de prise en charge des cas de malnutrition et une coordination entre les acteurs en vue de l'efficacité des résultats.

b) Au plan des ressources humaines

4. L'insuffisance de ressources humaines qualifiées, notamment depuis les départs à la retraite administrative se fait sentir à tous les niveaux ainsi que l'allocation optimale des ressources disponibles. Il en est ainsi pour des secteurs vitaux pour les systèmes alimentaires comme l'hydraulique, le génie rural, le génie civil, la médecine vétérinaire et la zootechnie.

5. La solution passe notamment par le renforcement des mesures d'évaluation/ motivation/ sanction mais aussi à travers les rémunérations et l'adéquation postes aux profils des postulants.

6. En outre, la mise en œuvre des programmes nutritionnels, devra s'accompagner d'un renforcement des capacités techniques et de la formation des gestionnaires.

c) Au plan des ressources budgétaires

7. Pour améliorer durablement les systèmes alimentaires, les allocations budgétaires doivent être revues à la hausse pour répondre aux besoins en infrastructures de base et en ressources humaines. On rappelle qu'un ratio de 10% des ressources budgétaires à consacrer à l'agriculture avait été retenu en 2003 lors de la conférence de Maputo. Il va sans dire que les ressources devront être utilisées dans le quadruple souci d'efficacité, d'efficience, d'équité et de durabilité.

d) Au plan de la disponibilité des terres cultivables

8. La revue « Faim Zéro » (2017) avait préconisé qu'un accent particulier soit mis sur l'assainissement juridique du foncier rural à partir d'une étude des structures agraires et le cadastrage de toutes les zones traditionnelles. Cela commence par l'établissement d'un état des lieux sur la question agraire en Mauritanie, la préparation d'un cadastre national, notamment pour les zones où la pression foncière est forte (vallée du Fleuve Sénégal) et des remembrements au niveau des périmètres aménagés sur fonds publics (petits, moyens et grands périmètres irrigués).

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ✓ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
- ✓ Droits de l'homme
- ✓ L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- ✓ Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- ✓ Compromis
- ✓ Environnement et climat

POINTS DE DIVERGENCE

Au cours des débats, les points de divergence n'ont pas été nombreux. On note toutefois que:

- Des opinions divergentes ont été constatées au sujet de la relation entre le dividende démographique et l'autosuffisance alimentaire ;
- Certains participants ont préconisé des mesures plus protectrices, visant le renforcement de mesures de limitation à l'entrée de produits étrangers (notamment les dérivés du lait), alors que d'autres participants privilégiaient les mesures de soutien en amont à la production locale (renforcement de la structuration des associations productives et encadrements des groupements de producteurs).
- Des différences d'appréciation ont été constatées lors du débat sur les moyens d'appui devant être apportés au secteur de l'élevage notamment à la filière lait et dérivés.
- Certains participants ont évoqué la nécessité d'instaurer des mesures protectrices de type impôts différentiels visant spécifiquement les produits importés pour les rendre moins concurrentiels sur le marché local face aux produits mauritaniens. D'autres participants ont suggéré de s'en tenir aux mesures en amont de la filière visant les appuis aux producteurs en organisation, en matériel et en intrants, compte tenu des Accords qui lient la Mauritanie au reste du monde (OMC, ZLECAf, CEDEAO).

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ✓ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
- ✓ Droits de l'homme
- ✓ L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- ✓ Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- ✓ Compromis
- ✓ Environnement et climat

CORRECTIONS, AJUSTEMENTS OU MODIFICATIONS - 1/2

Titre Défis et contraintes des systèmes alimentaires dans le contexte mauritanien

Date 18/08/2021

Array

CORRECTIONS, AJUSTEMENTS OU MODIFICATIONS - 2/2

Titre défis et contraintes des systèmes alimentaires dans le contexte mauritanien

Date 18/08/2021

Array